55me Année — Nouvelle série — No 220 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 5 francs SAMEDI 1er AVRIL 1950.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an : 200 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Télé. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 20 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

CONTE DE PAQUES

Le Violon de Porcelaine

Il était une fois un violon, tout frêle et tout menu, délicat et coquet à l'enveloppe un peu étrange. Un petit violon miniature et à la fine courbure, lui aussi, mais qui semblait n'avoir point d'âme ni de résonnance mystérieuse car il était en porcelaine.

En porcelaine, d'une pâte tendre comme un biscuit de Sèvres et sur un semis de fleurettes pâles, et comme sont les porcelaines de Saxe, si ce n'est de Moustiers, avec leurs mêmes couleurs fondues et aux teintes ivoirines et d'un rose bleuté le plus atténué.

On l'avait placé, ce petit violon, dans une jolie vitrine en bois de violette et en bois de Santal avec des glaces incurvées. Une vitrine en bois de rose et remplie de fluettes choses et d'un prix le plus inestimable. Il semblait là tout endormi au milieu des statuettes de Tanagras, au milieu de ces petits objets fragiles et précieux, au milieu de petits marquis en bergers, au milieu de petites marquises en bergères, ayant conservé chacun et chacune leurs cheveux poudrés ainsi que leurs habits d'apparat, car ce n'étaient que des petits bergers-Wateau. Or, souvent il arrivait que cette vitrine s'enchantait à la faveur des ombres de la nuit et que la plupart des petits personnages y reprenaient un peu de vie. Les petits Marquis remettaient un peu de rouge à leurs talons cambrés. Les petites Marquises un peu de carmin sur leurs joues et sur leurs lèvres... avec une mouche friponne et assassine au coin de leurs yeux prometteurs. Les plus galants des adorateurs venaient puiser dans une bonbonnière à couvercle pour offrir des pralines et des dragées, comme savait jadis le faire le Chevalier de Parny, avec un soupçon de libertinage le plus marqué.

Il y avait également sur la plus haute tablette de la vitrine, une mignonne chaise à porteur en réduction et où venaient se glisser à tour de rôle celles qui croyaient se rendre encore à de furtifs rendez-vous d'amour. Elles n'omettaient pas de se munir d'un de ces éventails aux feuillets nacrés jetés un peu pêle-mêle à côté du violon silencieux. O miracle ! O surprise ! Celui-ci commençait peu à peu à trembler, à gémir de lui-même et pour souligner faiblement les tendres aveux. Et le petit violon de porcelaine se mettait à soupirer des airs de menuets. Un petit marquis, plus entreprenant que les autres, avait deviné qu'il devait se trouver dissimulé dans une des rainures un petit mécanisme ingénieux pour accompagner les Pavanes les Gavottes et les Barcarolles en sourdine. Et alors il se mettait à faire une révérence et soupirait à son tour à mi-voix « La tristesse des menuets fait chanter mes désirs muets car je pleure d'entendre frémir cette voix qui vient de jadis, d'autrefois, et demeure ».

La vitrine silencieuse était mieux qu'une vitrine enchantée. C'était une vitrine sentimentale et langoureuse. Il n'y avait pas jusqu'à de sévères Magots Chinois, eux aussi en porcelaine rare, qui ne vinssent dodeliner de la tête à côté de petits Boudhas ventrus et dorés qui, eux aussi s'imaginaient faire leur cour non moins savante. Mais les petits Marquis étaient jaloux de ces intrus et un soir, on ne sait comment, deux ou trois statuettes et deux ou trois marionnettes furent brisées de dépit. C'est alors que le minuscule violon de porcelaine sut trouver ses accords les plus subtils pour accompagner de ses pleurs et de ses larmes cet enterrement improvisé. Toute la vitrine semblait endeuillée. Les rideaux de la chaise à porteurs avaient été tirés. Les petits joueurs de flûtes avaient remisés leurs instruments et celles qui agitaient leurs jolis tambourins de fête les avaient rejetés loin d'elles et la vitrine aux belles vitres de cristal semblait à son tour toute vibrante et toute désolée avec les danseuses tanagréennes aux voiles éplorés.

Notre luthier de Crémone, qui travaille le beau bois doré de ses violons, acceptera-t-il ce petit conte de fantaisie et d'un poète aux inspirations souvent déréglées.

Hippolyte SUQUET.

HISTORIQUE des « Touristes des Alpes »

par A. PELLEGRIN

(suite)

Le 11 Avril 1891, le kiosque fut réédifié sur propriété privée et les musiciens reprirent leurs concerts à la satisfaction de toute la population Sisteronnaise. Les droits de la musique sont sauvegardés et le kiosque et les musiciens seront toujours heureux de le mettre à la disposition des musiques de passage et même de la Fanfare Municipale à condition toutefois que le Président ou M. Latapie veuillent bien demander l'autorisation au Président des Touristes.

Le 28 Avril 1891, à 4 heures du soir, Concert donné par les Touristes à toute la population Sisteronnaise. Le Concert avait attiré une foule considérable Avenue de la Gare et nos francs Touristes furent chaleureusement applaudis dans les programme ci-après :

Le Goliath allégro Gurtner
La Poupée de Nuremberg ouverture Adam
Esméralda grande valse Marneffe
Le voyage en Chine fant. Bazin
Faust chœur des soldats Gounod
Le Sisteron-Journal polka Marneffe

Le Chef : Marneffe.

Le bal à orchestre complet donné après le concert ci-dessus, de 9 h. à minuit, a été des plus brillants. Une seule invitation avait été lancée par le « Sisteron-Journal » qui s'adressait à tout le monde pour admirer de nouveau le kiosque assujetti bien solidement sur ses quatre pieds. A bientôt une nouvelle audition de cette agréable soirée.

25 Avril. Mercredi dernier deux Touristes, MM. Gasquet Henri, notaire et François Silvestre, ouvrier chapelier, ont reçu une assignation à comparaitre devant le Tribunal Correctionnel de Sisteron, en qualité d'auteurs principaux de l'enlèvement du kiosque. MM. Turin, Président des Touristes des Alpes, Beinet Ferdinand, dit Libero, négociant et C. Guindon, furent également assignés en qualité de complices.

Dès qu'ils eurent appris l'envoi de ces assignations, MM. Lieutier Louis chapelier, vice-Président, Eysseric Antoine, cordonnier, Rougny, ouvrier typographe, Girard Jules, menuisier Delaup Louis et Al. Heyriès, ces deux clercs de notaires, Espinasse Eugène, Siard Louis, bourrelier, écrivirent au Procureur de la République qu'ils étaient coupables comme les premiers sus-nommés ci-dessus et qu'ils se considéraient dans leur droit de propriété et qu'ils avaient agis, après tout, comme ceux qui avaient été assignés. Donc, pour le Procureur ce fut une belle brochette.

Le Dimanche 26 Avril, à 3 h., au kiosque, Avenue de la Gare, l'orchestre symphonique des Touristes des Alpes se fera entendre dans les morceaux suivants :

Marche-Polka Marneffe
Le Chevalier Breton ouverture Wittmann
L'héroïne de Beauvais sckottiche célèbre Hermann
Marguerite grande valse de concert Strauss
Les bambins Farbach

Chef d'orchestre: Marneffe.

Ce soir 15 Mai, une des victimes de l'effondrement qui s'est produit au quartier de la Coste ayant demandé l'appui de la Société Musicale, un Concert-Bal a été immédiatement organisé pour lui venir en aide et ce Concert-Bal a eu lieu à l'Alcazar avec le concours de nos artistes chanteurs des Touristes et orchestre symphonique des Touristes. Cette soirée eut un plein succès, le produit des entrées, très fructueux, fut remis au bénéficiaire et celui-ci adressa une lettre de remerciements à nos braves Touristes des Alpes.

AFFAIRE DU KIOSQUE

Le Mardi 5 Mai 1891 eu lieu devant le Tribunal Correctionnel des délits, l'affaire du kiosque enlevé par les Touristes des Alpes.

Les prévenus étaient assistés de Me Cabassol, du barreau d'Aix, Mes Beinet Gaston et Pol Borel, du barreau de Sisteron.

Me Cabassol, dans sa fougue et son éloquence habituelles, sut mettre les faits au point et dans sa plaidoirie les accusateurs ne furent pas oubliés. Avant de faire mettre leurs compatriotes musiciens sur les bancs de la Correctionnelle, ils auraient dû mieux réfléchir.

Le prononcé du jugement fut renvoyé à huitaine.

Audience du 12 Mai 1891. — Le Tribunal, estimant que les musiciens ne firent qu'user de leur droit en déplaçant le kiosque, prononce l'acquittement de tous les prévenus et met hors de cause Guindon, architecte et Marneffe, chef de musique. De nombreux applaudissements accueillirent ce verdict qui fut un blâme pour la Municipalité.

Les Touristes se feront entendre Dimanche 27 Mai, sur l'une des places de la Ville.

Au programme :

L'Amiral Courbet all. Signard
Le voyage en Chine fant. Bazin
Nuit de Mars marche Marneffe
La Mascotte fantaisie Audran
Les Diamants du Cœur grande valse J. Klein
Les Huguenots grande fantaisie Meyerbeer
Marche Indienne Sellenick
Polka des bébés (imitative) Buot

14 Juin, à 6 heures du soir au kiosque, Avenue de la Gare, les Touristes se feront entendre dans le programme suivant :

Alsace-Lorraine all. Sauvan
La Poupée de Nuremberg ouverture A. Adam
Marseille grande valse Desorme
L'Etoile du Nord fant. Meyerbeer
Marche Nuptiale Marneffe
Polka des bébés (imitative) Buot

14 Juillet, même programme municipal. Au kiosque, avenue de la gare Concert par les Touristes à 9 heures du soir.

(à suivre)

Lettre ouverte à mon ami Titin Brisemotte

Marseille, le 29 Mars 1950

Ma vieille branche de pommier,

Ne te fâche pas, vieux Titin, c'est une épithète amicale et gaie; je dis gai parce que de bon matin le ciel est bleu, le soleil brille après la pluie qui tombait hier.

C'est le printemps ! Du soleil, de la pluie, quoi de meilleur pour la campagne ? Tu dois être content, tout pousse, tout verdit. Pourquoi de pommier ? parce que le pommier en fleurs c'est frais, c'est gai et puis, je ne sais pourquoi, je pense à « Ma Pomme », à notre Maurice national.

En t'écrivant j'ai un œil qui rit et l'autre qui pleure, c'est le droit, un restant de corysa.

Toine qui est du côté droit me regardant écrire, me dit : si tu es gai, ris donc ! comme disait Joséphine du Beau Harnais à Rolland, au lendemain de la bataille de Roncevaux.

Ce malin de Toine, il les retient toutes et les sert à propos.

Il a raison, Toine, il vaut mieux rire, bien que la situation ne s'y prête guère. Je viens de procéder à la lecture de mon quotidien ; rien de drôle : La chute des feuilles est finie, même celles du percepteur ; les avions continuent cependant à choir journellement, ils tombent ! ils tombent ! beaucoup de gens en meurent. La rançon du progrès, me dit Toine. La punition de l'orgueil des hommes, peut-être aussi.

Il y a toutes sortes de choses tristes dans les quotidiens, c'est pourquoi il faut rire, quand on peut, pour se détendre.

Les grèves, les batailles, les assassinats, les scandales, voilà ce qui remplit les journaux ; par-ci, par-là quelques faits réconfortants émergent, comme des fleurs poussant sur le fumier. Aujourd'hui les grandes feuilles nous parlent du scandale du vin ; un grand homme est tombé dedans, on dit qu'il a failli s'y noyer et qu'il y a laissé... un grand cordon. C'est fâcheux, le vin pourtant d'habitude rend gai, il est vrai que certains ont le vin triste, c'est peut-être un de ceux-là.

Je connais des marchands de vin, ce sont tous de braves garçons. Ce qu'on leur reproche parfois, c'est de ne pas toujours bien essorer les récipients, mais c'est pas grave et c'est involontaire. J'en connais un qui est au service de son pays depuis trente ans, je le connais depuis qu'il est au monde, il n'espère pas un cordon, mais il a reçu une rosette méritée.

Et le scandale des Généraux. C'est pas une chose triste, çà, Titin ? Oh ! oui, monumentale, me dit Toine, par ceux qui l'ont causé. Est-ce à dire que tous les Généraux sont de malhonnêtes gens ? Oh ! que non pas, pas plus que les marchands de vin; ce sont des exceptions qui confirment la règle.

La politique gâte bien des choses, c'est un bouillon de culture dans lequel se développent bien des microbes nocifs ; pour être Général, on n'est pas indemne de contagion.

Et puis : revers n'est pas synonime de victoire ; mais on peut tout de même être un grand Général avec un patronymique désavantageux, à condition de ne pas se noyer prématurément dans un cloaque.

Les grèves ne sont pas non plus un sujet de gaieté, justifiées ou non elles se soldent toujours par des pertes, il ne faut pas en abuser, comme de toutes choses, même les meilleures. La satiété fatigue. Gréviculteur, ça rapporte, parait-il, mais gréviste c'est pas un bon métier.

Titin, le soleil qui brillait de tout son éclat, se voile en ce moment. Il devient triste lui aussi, sans doute des choses tristes que je viens de te raconter.

Pour ramener le sourire sur tes lèvres purpurines, Titin, je vais te conter une histoire. C'est une dépêche d'agence ainsi conçue : je traduis intégralement :

Avignon — Pour satisfaire à la demande de la fraction communiste du Conseil Municipal de Vaucluse-la-Fontaine, qui demandait de voter une motion prohibant la bombe atomique, le Conseil Municipal de cette commune, sur la proposition de son Maire, M. Jean Garcin, conseiller général, a pris un arrêté aux termes duquel, conformément aux seuls pouvoirs conférés au Conseil Municipal « le port et l'emploi de la bombe atomique ou à l'hydrogène sont interdits sur le territoire de la commune de Vaucluse-la-Fontaine ».

Et voilà, c'est pas difficile, mais il fallait y penser.

Tu feras lire çà à notre ami Emile pour qu'il prenne, lui aussi, ses précautions : qu'il institue chez nous la Police de l'Air.

Souris ! Mais souris donc, Titin, toute gaieté n'est pas morte en France !

Louis SIGNORET.

SPORTS

SISTERON-VELO

Le match de Championnat qui se jouait Dimanche dernier entre l'U. S. de Sainte-Tulle et Sisteron, n'a pas pu se terminer, les visiteurs ayant quitté le terrain alors que les équipes se trouvaient à égalité, 1 but partout.

—)o(—

La « Provençale » de Manosque, équipe de Division d'Honneur, sera sur le Stade de Baulieu, demain Dimanche, pour disputer le quart de finale du « Trophée des Alpes » contre l'équipe locale Sisteron-Vélo.

Le public sportif Sisteronnais sera en grand nombre sur les touches et verra, pour la première fois de la saison, la réputée équipe bas-alpine.

Par son élogieux palmarès, la victoire doit revenir aux visiteurs, mais une victoire locale ferait certainement plaisir aux dirigeants et amis du Sisteron-Vélo.

Coup d'envoi à 15 heures.

BOULE SISTERONNAISE

Demain Dimanche 2 Avril, Concours de Pétanque à la mêlée. Inscription au Café Rolland, Place de l'Horloge, à 14 h. 30.

Pour éviter tout incident, l'heure du lancement du but, 14 heures 45, sera strictement observée.

Le concours à la longue et à la mêlée qui s'est déroulé au Café de la Gare a eu un joli succès. Félicitations à l'équipe de notre tout dévoué Vice-Président Me Castel, Mourenas et Burle, qui a brillamment battu en finale l'équipe Brun Plume Lopez. Le 3e prix a été gagné par l'équipe Briançon Escudier Massot.

Nous sommes heureux de constater qu'à Sisteron les boules prennent un essor de plus en plus grand et qu'un esprit sportif et de bonne camaraderie règne parmi les membres.

Nous disons bravos aux jeunes amateurs qui sont venus grossir le nombre de joueurs et leur souhaitons qu'ils deviennent rapidement de grands champions.

Nous faisons appel aux amateurs retardataires de bien vouloir prendre leurs cartes au plus tôt.

MENAGERES ET CONNAISSEURS
exigez et dégustez l'excellent
Café "HOVA"

Accusé de réception

La publication dans « Sisteron-Journal » de l'historique des Touristes des Alpes intéresse vivement nos lecteurs et nos aimables lectrices à telle enseigne qu'ayant publié dernièrement dans cet historique un léger compte rendu de la réception qui fut faite au Président Carnot lors de son passage à Sisteron, le 26 Avril 1890, par la population et notamment par un groupe de trois

© VILLE DE SISTERON

gracieuses demoiselles habillées en République qui offrirent un bouquet au Président de la République, nous avons reçu de l'une de ces trois demoiselles — maintenant octogénaire — une charmante lettre dans laquelle elle nous rappelle cette belle manifestation.

Cette demoiselle de l'époque 1890 est une Sisteronnaise que beaucoup de gens de notre âge ont connu ; c'est Mlle Gabrielle Chauvin, aujourd'hui Veuve Faller, sœur de M. Eugène Chauvin. Mme Faller habite Rouina, près d'Alger ; elle est une de nos abonnées.

C'est en lisant « Sisteron-Journal » qu'elle s'est souvenue de cet évènement historique, et pour manifester sa reconnaissance elle nous a fait parvenir la somme de 1.000 francs à partager par moitié, 500 francs au Foyer des Vieux et 500 francs aux « Touristes des Alpes ». Ces sommes ont été remises par nos soins à qui de droit.

Il nous est très agréables de mentionner ce geste que nous appellerons « le geste du souvenir », parce qu'il nous reporte 60 ans en arrière et ceux qui, comme nous, ont connu ce temps-là, se souviendront d'une époque de facilités qui n'a rien de comparable avec celle d'aujourd'hui.

Nos remerciements vont à Mme Faller pour le don magnifique qu'elle vient de faire à ses compatriotes.

M. P. L.

LES JEUNES CLASSES

Au 90me jour de cette dernière année du demi-siècle, année du Centenaire de la fondation des « Touristes des Alpes », selon les doctes écrits du musicographe Ad. Pellegrin, voici les résultats acquis en ce premier trimestre des cours de Solfège et d'Instruments, que dirige de sa férule autorisée le dévoué Sous-Chef L. Ailhaud :

Le cours « Juniors » (mardis et vendredis 17 h. 30) groupait au début 23 garçons de 9 à 11 ans ; quelques-uns ont dû lâcher, soit que d'un âge encore trop tendre, ils aient reporté leur initiation à l'an prochain, soit que leur enthousiasme des premiers jours se soit envolé à l'approche des premières embûches. Ils sont aujourd'hui une excellente équipe de 13 futurs artistes travaillant très régulièrement et sur qui notre Société fonde les plus légitimes espoirs..

La Section « B » (Solfège 2me année combiné avec 1re année d'instrument) est irréprochable de tenue de travail, d'assiduité. Aux deux leçons hebdomadaires s'ajoute un cours d'ensemble d'instruments où sont mêlés les groupes B et A. Les Sisteronnais auront l'occasion d'apprécier cette douzaine d'Elèves-Musiciens à une petite audition au cours du Concert de Pâques.

Le groupe « A » comprend les stagiaires à l'Harmonie, ces 12 jeunes admis l'an dernier — un peu prématurément mais ne faut-il pas un commencement à tout surtout quand il s'agit d'encourager des bonnes volontés évidentes ? — La tendance de ces jeunes musiciens à s'assoupir sur des lauriers factices n'est qu'apparente car la plupart ont un travail ou des études qui les absorbent.

A chaque stade, grâce à l'habile autorité et au désintéressement de leur Maître, le progrès est constant et pour notre musique en plein rajeunissement la moisson sera bonne.

D.

VARIETES - CINEMA

Cette Semaine :
Actualités — Documentaire
Dessins Animés

et un grand film en couleurs

« LE LIVRE DE LA JUNGLE »

La Direction informe son aimable clientèle qu'il n'y aura pas de séance cinématographique Dimanche.

CASINO - CINEMA

Cette Semaine :
Actualités — Documentaire
Dessins Animés
et un grand film

LES CONDAMNES

CHRONIQUE LOCALE

BAL DE LA REINE. — C'est demain soir aux Variétés qu'une de nos merveilles Sisteronnaises sera appelée par ses sœurs à se coiffer aux journées prochaines de Pentecôte, du sceptre royal. Elle revêtira alors la robe à traine et la couronne de sa dignité.

A 21 heures, les Variétés ouvriront toutes grandes les portes à un flot de demoiselles qui auront à procéder à l'élection de l'une d'entre elles. Pour celà des bulletins de vote leur seront remis au contrôle. Elles auront à choisir dans l'assistance celle qui portera la couronne, ainsi que ses demoiselles d'honneur.

Un Grand Bal agrémentera cette soirée tant attendue et l'orchestre «Negro-Jazz» n'aura de cesse qu'au lever du jour.

—)o(—

Mode d'Election. — Chaque personne recevra à l'entrée un bulletin de vote sur lequel elle pourra inscrire le nom de la candidate choisie ainsi que les deux demoiselles d'honneur. Les candidates seront facilement reconnaissables dans la salle. Elles porteront un œillet rouge au corsage.

Une urne sera placée devant l'orchestre à partir de 11 heures et sera enlevée à minuit. Un jury composé de personnes choisies dans le salle opèrera le dépouillement sur la scène. La concurrente ayant eu le plus grand nombre de voix sera proclamée Reine de Sisteron 1950.

Les concurrentes sont priées de se faire inscrire chez le Secrétaire du Comité des Fêtes, bureau de l'ASTI, Place de la Mairie.

CANAL SAINT-TROPEZ. — Les co-arrosants sont avisés qu'ils doivent curer et nettoyer avant le 15 avril les prises particulières, canaux secondaires et béals. Faute de quoi ces travaux seront exécutés d'après les ordres de l'Association, mais aux frais des propriétaires.

LIS AUCELOUN

Souto uno aubéro, au bord d'un rièu,
M'ére assousta un jour d'estièu ;
Uno aigo lindo regoulavo,
Entre li pèiro devalavo
Un croussan fres, ben adrudi,
Aut de dous pan poussavo aqui,
Quand entendére un richiéu-chiéu
Souto uno aubéro au bord d'un rièu.

Dins aquèu rode afrescouli
Touti li flour an espéli,
De pébre d'ase, de bardano,
De girouio, de majourano,
E pièi encaro en plen mitan
Touti li flour de la Sant-Jan.
Aurièu vougu vous véire aqui
Dins aquèu rode afrescouli.

Es d'eilà d'un avelanié
Que lou richiéu-chiéu me venié ;
Dins uno branco ben ramado
Que de la man éro à pourtado,
En espinchant veguère un nis
Que de bouscarlo avien basti,
Es per aco que s'entendié
Richiéu-chiéu dins l'avelanié.

Lou paire qu'abari soun nis
Anas es pas senso soucis,
Per faire manja l'aucelaio
Fau que vague çerca manjaio,
Que s'apare di maufatan,
Que per cadun ague de pan ;
Es per aco qu'à de soucis
Lou paire qu'abari soun nis.

Se lou nistoun toumbo malau
Que de tristesso dins l'oustau,
La maire auçèu coumo ta fremo
Moun bel ami a de lagrémo ;
La fagues pas ploura cassaire,
E ni mai tu, marrit raubaire,
I'a proun tristesso dins l'oustau
Se lou nistoun toumbo malaut.

Per aco disès améièu :
Per li auçèu piéta moun Diéu !
Eles que garon la vermino
Ben mies qu'ame vostis eisino,
Que per nourrit vous coston gaire,
Arouinon pas vostis afaire ;
Aparares dounc ameièu
Touti lis auçèu dou bon Diéu.

Louis CASTEL.

NECROLOGIE. — La population a été fortement impressionnée par le décès prématuré d'une jeune femme âgée à peine de 20 ans. Cette jeune femme, Mme Raymonde Baronian, née Burle, décédait Dimanche matin malgré les soins empressés des siens.

Ses obsèques ont eu lieu Mardi avec le concours de toute la population qui, par sa présence, prenait une part douloureuse au malheur qui frappait les familles Baronian et Burle.

A son mari et aux familles éplorées, nous présentons nos condoléances.

AU FAUBOURG LA BAUME. — L'assemblée générale annuelle du Comité des Fêtes a eu lieu au Café Francou. Le compte rendu moral et financier et donné et approuvé par l'assemblée. Le bureau étant démissionnaire d'usage est réélu à l'unanimité, c'est-à-dire :

Président d'honneur : M. Moullet Marcellin ; Président actif : Michel Paul ; Secrétaire : Colbert Jean ; Secrétaire adjoint : Bernard Charles ; Trésorier : Richaud Fernand ; Trésorier adjoint: Reymond Georges ; Artificier : Meyssonnier Lucien.

Il est décidé que la Fête du Faubourg aura lieu cette année les 30 Avril et 1er Mai. Un programme de choix est à l'étude dont nous vous reparlerons et l'on pourra encore dire cette année que l'on sait s'amuser et faire amuser chez les «Boumians».

NOTARIAT. — A l'occasion des Fêtes de Pâques, les études de Sisteron seront fermées du Samedi 8 Avril 1950 à midi au Mercredi 12 Avril suivant à midi.

CAISSE MUTUELLE d'Allocations Familiales Agricoles des Hautes et Basses-Alpes. — Demain 2 Avril aura lieu à Sisteron, dans la Salle des Variétés, de 9 heures à 18 heures, une grande réunion qui réunira les membres affiliés à cette Caisse.

Les personnes intéressées sont priées d'y assister nombreuses. Tous renseignements leur seront donnés sur le fonctionnement de la dite Caisse.

PARTI S.F.I.O. — Réunion mensuelle et d'information le Mercredi 5 Avril 1950, à 21 heures, salle du rez-de-chaussée de la Mairie.

Les membres de la Section, les sympathisants et particulièrement les élus se feront un devoir d'y assister.

Ordre du jour très important.

COOPERATIVE AGRICOLE. — L'Assemblée Générale annuelle aura lieu le Samedi 15 Avril 1950 à 10 h. dans la salle de la Bourse du Travail, rue de la Mission.

Ordre du jour : Renouvellement des membres sortants du bureau ; Rapport du Commissaire aux comptes ; Questions diverses ; Modifications à la Constitution de la Coopérative.

Vu l'importance de cette assemblée et pour éviter les frais d'une deuxième réunion, les adhérents de la Coopérative sont instamment priés d'être exacts ou de nous retourner avant le 10 Avril, le pouvoir adhérant à la convocation individuelle.

SYNDICAT D'INITIATIVE. — Réunion Générale après-demain Lundi 3 Avril, à 21 heures, au Casino.

Compte rendu moral et financier; Renouvellement du bureau.

Cet avis tient lieu de convocation.

Nous invitons tous ceux que la question Tourisme et S. I. intéresse à assister nombreux à cette réunion dont l'intérêt ne peut échapper à personne.

OBJET TROUVE. — Un bracelet.

BUREAU DE BIENFAISANCE.— Les bons du Bureau de Bienfaisance seront distribués au Secrétariat de la Mairie, Samedi 1er Avril, Lundi 3 et Mardi 4 Avril.

Propriétaires de Tracteurs

avec moitié prix
et autant d'usage
QUE DU NEUF
FAITES RECHAPER VOS PNEUS
Système GRYP
René ROUGNY
Avenue de la Libération, SISTERON
Téléphone 242
LIVRAISON RAPIDE

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

A LA MARBRERIE DE LA CITADELLE

Tout ce qui concerne
l'Art Funéraire et le Bâtiment
Monuments Funéraires
Plaques et Livres
Devantures de Magasins
Escaliers, Cheminées
Dessus de Meubles, etc....

POMPES FUNEBRES
CERCUEILS TOUS GENRES
Couronnes Céramiques
Fleurs Artificielles
Vases et Jardinières
en tous genres

PERRONE MAGASIN : 59, Rue Droite
ATELIER : au Collet
SISTERON

A LA PENSÉE
ARTICLES FUNERAIRES
COURONNES PERLES et CERAMIQUE
CHRIST FLEURS LIVRES
PUT Emile
Ne pas confondre... A LA PENSEE
Rue Notre-Dame — La Coste SISTERON

VOICI LES FETES DE PAQUES
chez MUSSO
Rue Saunerie — SISTERON
VENTE RÉCLAME
COSTUMES hommes drap 4850
COSTUMES peigné 7500
COSTUMES jeunes gens de 14 à 18 ans 4500
COSTUMES garçonnets 3900
et tout ce qui concerne la Confection Femmes et Hommes
RABAIS de 15 °/o
pour les Familles Nombreuses
du 1er au 30 AVRIL
Rendez-vous compte des Prix et de la Qualité.

DES PHOTOS
TOUJOURS REUSSIES
AVEC L'
Ultra-Fex 6 x 9
appareil simple, précis
indéréglable
1785 francs
VENDU A L'ESSAI
Droguerie Paul BERNARD
SISTERON

ATELIER DE MENUISERIE
ET EBENISTERIE
REYNAUD & BURLE
Rue de La Coste, SISTERON
SERVICE
des Pompes Funèbres
CERCUEILS tous bois
— Prix Modérés —

Mme Couton
informe le public qu'elle continue et qu'elle se tient à sa disposition pour...
TEINTURERIE DEGRAISSAGE
STOPPAGE
BRODERIE
S'adresser :
53, Rue Droite — SISTERON
et Bar Moderne, Rue Saunerie.
PRIX AVANTAGEUX
Livraison dans la semaine.

MONUMENTS FUNERAIRES
Escaliers — Eviers — Carrelages
Plaques et Livres en marbre
Gravure
Marbrerie R. CAFFIN
Rue des Combes — SISTERON
Devis gratuit sur demande.

Etude de Me Edgar MALPLAT
Notaire à SISTERON

PREMIERE INSERTION

Suivant acte reçu par Me Edgar MALPLAT, notaire à SISTERON, le vingt et un Mars mil neuf cent cinquante, enregistré à SISTERON le vingt neuf Mars mil neuf cent cinquante, folio 81, case 549

Monsieur PREYRE Marcel Hilarion commerçant, de SISTERON, a vendu à Monsieur MICHEL Léon Paul Emilien, hôtelier, et Madame ARMAND Julia Maria Louise, son épouse, de SISTERON

le fonds de commerce d'Hôtel-Restaurant « LA MULE BLANCHE » exploité à SISTERON, 46, Rue Saunerie.

Les oppositions, s'il y a lieu, sont reçues jusqu'au vingtième jour après la seconde publication, à SISTERON, en l'étude de Me MALPLAT.

Pour Première Insertion
E. MALPLAT, notaire.

ETAT-CIVIL

du 25 au 31 Mars 1950

Naissances : Anne Yvonne Mireille Louise Rochon, Avenue de la Libération. — Danielle Maryse Pierrette Isnard, Avenue de la Libération. — Gérard Jean Honoré Plauchud, Avenue de la Libération.

Publications de Mariages : Jacques Henri Richard Proietti, coiffeur, domicilié à Bellegarde (Ain) en résidence à Sisteron, et Odette Simone Marcelle Arnaud, sans profession, domiciliée à Sisteron. — Robert Roger Pellier, menuisier, domicilié à Sisteron et Jeanne Amélie Béatrice Sorzana, sans profession, domiciliée à Sisteron. — Henri Clément Decaroli, mécanicien, et Monique Paulette Jeanne Alphonse, sans profession, domiciliés à Sisteron.

Décès : Béatrix Jean, veuve Vernet, 82 ans, Avenue de la Libération. — Anne Yvonne Mireille Louise Rochon, Avenue de la Libération. — Raymonde Angèle Elise Burle, épouse Baronian, 20 ans, Avenue de la Libération.

REMERCIEMENTS

Les familles BARONIAN et BURLE remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie, ainsi que le groupe des Eclaireurs à l'occasion du décès de

Madame Etienne BARONIAN
née BURLE

et les prient de trouver ici l'expression de leur reconnaissance.

HYPERTENDUS
ATTENTION A LA TENSION
Les
Sérums Végétaux
FERRAND
No 1 et No 2
font rapidement baisser la tension
Résultats rapides
et facilement contrôlables
CABINET DE RADIESTHESIE
Brochure sur simple demande
Laboratoire des Produits St-Roch
Dr A. FERRAND
LE POET (Hautes-Alpes)

PROROGATION DE GERANCE

Suivant acte reçu par Me MALPLAT Edgar, notaire à SISTERON, le vingt quatre Mars mil neuf cent cinquante, enregistré le vingt neuf Mars suivant, folio 80, numéro 543

Madame THELENE Maria Mélanie veuve de Monsieur GASSEND Urbain, demeurant à L'ESCALE

a prorogé d'un an au profit de Monsieur AMAYENC Marcel Adrien, boulanger, demeurant à CHATEAU-ARNOUX

Le traité de gérance libre du fonds de Boulangerie sis à l'ESCALE, hameau de l'Hôte, qu'elle lui avait consenti par acte de Me CASTEL, notaire à SISTERON, le vingt quatre Mars mil neuf cent quarante neuf.

En conséquence les dettes et charges de l'exploitation continuent à incomber au gérant.

Pour avis unique
E. MALPLAT, notaire.

Vêtements PHILIP
Rue Droite — SISTERON
COSTUMES enfants, depuis 3.500
COSTUMES peigné Roubaix 8.000
PANTALONS Gabardine 3.800
COSTUMES Sport Twed 6.900
PANTALONS travail croisé 995
VESTES velours Dames 5.995
Imperméables Dames écossais 2.800
VESTES seules pied de poule 4.995
Voyez n'importe où...
Achetez chez PHILIP...
et conservez la différence.

© VILLE DE SISTERON